



MISSION REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE
HAUTS-DE-FRANCE
DU CONSEIL GENERAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

La Présidente
de la mission régionale
d'autorité environnementale
Hauts-de-France
à

Monsieur le Préfet de l'Oise
Unité Départementale de
l'Oise
60000 Beauvais

Lille, le 3 avril 2019

Objet : Exploitation d'un centre de regroupement, tri, transit et traitement de déchets
dangereux et non dangereux de la société CFMNF à Longueil-Ste-Marie (60)

Information sur un avis tacite de l'Autorité Environnementale

N° d'enregistrement Garance : n°2019 - 3268

Monsieur le Préfet,

L'autorité environnementale a été saisie le 28 janvier 2019 pour émettre un avis sur le
projet cité en objet.

Aucun avis de l'autorité environnementale n'a été expressément produit dans le délai de
deux mois suivant la saisine.

Je vous informe de l'absence d'observations de l'autorité environnementale sur le
projet. Le présent courrier pourra être joint au dossier d'enquête publique.

Cette information sera publiée sur le site internet de la MRAE Hauts-de-France.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma considération distinguée.

La Présidente
de la mission régionale d'autorité environnementale
Hauts-de-France

Patricia Corrèze-Lénée